



# La cyberintimidation envers le personnel enseignant

un phénomène  
qui prend de l'ampleur

**LA CYBERINTIMIDATION ENTRE LES ÉLÈVES EST UN PHÉNOMÈNE BIEN DOCUMENTÉ. LES ÉTUDES PORTANT SUR LA CYBERINTIMIDATION SUBIE PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT SE FONT, QUANT À ELLES, PLUS RARES. LES ENQUÊTES MENÉES À CE SUJET IL Y A QUELQUES ANNÉES ONT MONTRÉ QU'ENVIRON 5% DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU QUÉBEC AVAIENT SUBI DE L'INTIMIDATION EN LIGNE. DANS LE BUT DE FAIRE L'ÉTAT DE LA SITUATION EN MATIÈRE DE CYBERINTIMIDATION ENVERS LE PERSONNEL ENSEIGNANT, UNE NOUVELLE ÉTUDE A ÉTÉ MENÉE.**

**CE SONT 753 ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE PARTOUT AU QUÉBEC, DE TOUS ÂGES ET DE TOUS LES SECTEURS (PRIMAIRE, SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES) QUI ONT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE. QU'EST-CE QUE CETTE ÉTUDE NOUS A APPRIS ?**

## **Les enseignantes et enseignants subissent-ils de la cyberintimidation ?**

La cyberintimidation est bel et bien présente. Les résultats démontrent qu'elle touche les enseignantes et enseignants, peu importe leur âge et le secteur où ils travaillent. On observe également que les femmes seraient plus touchées que les hommes.

Les résultats de cette nouvelle enquête révèlent aussi que le phénomène de la cyberintimidation a pris de l'ampleur avec le temps. En effet, plus de 12 % des enseignantes et enseignants interrogés ont vécu de la cyberintimidation au cours de l'année 2015-2016, au cours de l'année 2016-2017 ou au cours de ces deux années à la fois. Une proportion qui surpasse largement les 5 % soulevés dans les enquêtes précédentes.

<b>Avez-vous subi de la cyberintimidation ?</b>	<b>Pourcentage</b>
• Oui, au cours de l'année 2015-2016	15,52 %
• Oui, au cours de l'année 2016-2017	9,81 %
<b>Moyenne</b>	<b>12,67%</b>

## **Quelle forme prend la cyberintimidation ?**

Les types de cyberintimidation répertoriés sont variés. Les plus fréquents sont la diffusion de rumeurs, dans 20% des cas, le partage de photos (15,5 %), l'utilisation de surnoms (15,5 %) et le contact anonyme (13,7 %).

Dans une moindre proportion, ce qui n'en est pas moins préoccupant, des enseignantes et enseignants ont affirmé vivre de la cyberintimidation à caractère sexuel (8,09 %). D'autres ont reçu des menaces de s'en prendre à leurs biens (5,31 %), des menaces d'attaques physiques (4,1 %) et même des menaces de mort (2,4 %).

## Qui est à l'origine de la cyberintimidation ?

La cyberintimidation dont est victime le personnel enseignant émane de différentes sources. Les parents d'élèves sont à l'origine de la cyberintimidation dans 40,94 % des cas, alors que la proportion est de 36,2 % dans le cas des élèves. Viennent ensuite les collègues (19,5 %) et la direction d'établissement (9,4 %).

Il est à noter qu'au primaire, la cyberintimidation provient surtout des parents (60 % des cas) alors qu'au secondaire et aux secteurs de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, plus de 60 % des personnes cyberintimidées l'ont été par des élèves.

## Quels sont les moyens utilisés pour cyberintimider ?

Les enquêtes précédentes avaient révélé que le courriel était le moyen privilégié pour intimider le personnel enseignant. Reflet des changements technologiques ayant eu cours depuis, la présente étude démontre que c'est maintenant Facebook qui est le moyen le plus utilisé. Le mur Facebook et sa messagerie privée ont en effet été utilisés dans 70,9 % des cas de cyberintimidation, alors que le courriel a été employé dans 49,7 % des cas.

## Les réseaux sociaux sont-ils utilisés de façon sécuritaire par le personnel enseignant ?

Les réseaux sociaux font de plus en plus partie de nos vies et, bien malheureusement, ils deviennent des outils de choix pour poser des gestes de cyberintimidation. Les dangers potentiels qu'ils représentent nécessitent qu'ils soient utilisés de manière sécuritaire. L'équipe de recherche a donc cherché à savoir si le personnel enseignant utilise adéquatement ces outils.

Les résultats indiquent qu'un peu plus de 87 % des répondantes et répondants sont abonnés à Facebook et y partagent plusieurs types d'informations personnelles, notamment des photos et des vidéos. Pourtant, 17,6 % d'entre eux ne savent pas comment sécuriser ces informations et 15 % ajoutent des personnes inconnues à leurs réseaux sociaux. De plus, l'étude démontre qu'une enseignante ou un enseignant qui ajoute des personnes inconnues a deux fois plus de chance de subir de la cyberintimidation. Ainsi, une utilisation non sécuritaire des réseaux sociaux pourrait augmenter les risques d'être cyberintimidé.



## Que dit le personnel enseignant sur les épisodes de cyberintimidation vécus ?

De nombreux témoignages ont été recueillis auprès des enseignantes et enseignants et permettent de mieux comprendre ce qu'ils vivent.

« Le fait que l'usage des cellulaires soit accepté dans l'école (corridors et aires communes), mais interdit dans la classe, rend la situation plus difficile [...]. Nous sommes donc dans une position de vulnérabilité. »

« Un parent écrivait la liste des devoirs et des leçons que je donnais aux élèves [sur Facebook] en y ajoutant des commentaires négatifs, comme quoi la charge de travail était ridicule. »

« Facebook est un outil très négatif et facilement utilisable par les élèves contre les enseignants. Je constate que nous sommes très vulnérables face à ce média et que les enseignants vivent constamment avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête! De plus, les parents ne surveillent pas toujours le compte de leur enfant... »

« J'ai déclaré l'incident à mes supérieurs immédiats, la directrice n'a rien fait. »

« Les élèves avaient créé une page Facebook pour écrire des insultes à mon endroit et faire une pétition pour que je ne me présente pas au bal des finissants. »

## Que faire pour contrer la cyberintimidation envers le personnel enseignant ?

L'ensemble de ces témoignages permet aussi de comprendre que tous les acteurs du milieu scolaire ont un rôle à jouer pour contrer ce phénomène : les enseignantes et enseignants eux-mêmes, tout comme les élèves, leurs parents, la direction d'établissement, la commission scolaire et le syndicat.

Plusieurs actions peuvent être posées. Par exemple, les enseignantes et enseignants auraient avantage à sécuriser leurs informations personnelles sur les réseaux sociaux et à accepter exclusivement des personnes dont l'identité leur est connue. Le syndicat pourrait informer et sensibiliser ses membres à une utilisation sécuritaire des réseaux sociaux et, bien sûr, les soutenir s'ils vivent de la cyberintimidation. La direction d'établissement, appuyée par la commission scolaire, pourrait prendre les moyens nécessaires pour sensibiliser les élèves et leurs parents à une utilisation adéquate des technologies et garantir ainsi au personnel un climat de travail sain et des relations de travail harmonieuses.

### Pour consulter le rapport de recherche complet :

<https://sac.uqam.ca/component/content/article/20-projets-et-publications/publications/syndicat/385-evaluation-de-l-ampleur-du-phenomene-de-la-cyberintimidation-envers-le-personnel-enseignant-du-primaire-et-du-secondaire-habiletés-technologiques-en-cause.html>